

Le BLOC salue la remise du rapport de Jean-François Mary intitulé « La classification des œuvres cinématographiques relative aux mineurs de seize à dix-huit ans ».

03 MARS 2016

Le BLOC salue la remise du rapport de Jean-François Mary intitulé « La classification des œuvres cinématographiques relative aux mineurs de seize à dix-huit ans », fruit d'une large concertation avec l'ensemble des parties intéressées et pour laquelle le BLOC, très engagé sur le sujet, a été entendu.